

date 23 juin 2022
pages 4

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Concession Portuaire de Port-La Nouvelle inaugurée

Le 23 juin 2022, la SEMOP Port La Nouvelle a inauguré la nouvelle concession portuaire de Port-La Nouvelle en présence de Madame Carole Delga, Présidente de la Région Occitanie, Mr. Didier Codorniou, Président de la SEMOP, et de nombreux invités.

Fruit d'un véritable partenariat avec la Région Occitanie, sa gouvernance en fait le premier port, en France, cogéré par des entreprises privées et des acteurs publics, nouveau modèle de gouvernance public/privé en France. La SEMOP (société d'économie mixte à opération unique) associe des acteurs publics (à hauteur de 49%) : la Région Occitanie, la Banque des territoires (Caisse des Dépôts) ; et Nou Vela, un groupement d'actionnaires privés (à hauteur de 51%).

Le groupement Nou Vela regroupe des acteurs de référence dans les domaines maritime, portuaire et des énergies renouvelables. Les partenaires privés offrent une forte complémentarité au service du succès du port, comme ces acteurs partagent une longue histoire de coopération sur des projets communs et sont des investisseurs à long terme de l'économie maritime.

Nou Vela regroupe les acteurs suivants, actionnaires dans le projet :

- DEME Concessions regroupe l'ensemble des concessions du Groupe DEME dans les domaines des infrastructures (portuaires) et des énergies renouvelables ;
- Euroports est l'exploitant d'un des réseaux de terminaux portuaires les plus importants d'Europe ;
- EPICO (European Projects Investment Company) est un fonds d'infrastructure indépendant du Benelux qui investit dans la zone euro dans les partenariats public-privé (PPP), les énergies renouvelables (solaire, éolienne on-shore et off-shore) et d'autres actifs d'infrastructure, tels que les infrastructures portuaires et les projets industriels "conception, construction, financement, entretien et exploitation" (DBFMO - Design, Build, Finance, Maintain and Operate) ;
- QAIR, basée en Occitanie, est un Producteur Indépendant d'Electricité (IPP) d'origine renouvelable ;
- La Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Aude.

La SEMOP a signé un contrat de concession de service public pour l'aménagement, l'exploitation, la gestion, et le développement du port de commerce de Port-La Nouvelle, avec la Région Occitanie. Depuis le 1er mai 2021, la SEMOP exploite, avec une prospérité croissante, le port de commerce. Entretemps, la SEMOP a atteint la clôture financière pour financer l'évolution de l'infrastructure portuaire de Port La Nouvelle, et a démarré les travaux d'investissement.

Au titre de l'aménagement du port, la SEMOP confie la réalisation de l'infrastructure portuaire et du dragage à la société DEME grâce à ses filiales Société de Dragage International et DEME Infra à travers un

contrat « Ingénierie, approvisionnement et construction » (EPC - Engineering Procurement and Construction).

Les opérations de logistique et manutention sur les nouveaux terrains portuaires réalisées pour le compte de clients dans l'enceinte du port, seront confiées à la société Euroports.

Sous le contrôle de la SEMOP, QAIR est en charge de développer, financer, construire et exploiter les centrales d'énergies renouvelables et fournis à la SEMOP et aux opérateurs portuaires de l'énergie verte à un tarif compétitif.

Vision et stratégie

La SEMOP poursuit une politique de croissance durable et qui répond aux défis mondiaux à long terme. En effet, l'ambition du Consortium est de développer Port-La Nouvelle en tant que Port vert, et durable qui verra en première phase les volumes de marchandises traditionnelles augmenter, en même temps résolument tourné vers la transition énergétique, s'orientant vers des flux durables qui soutiennent pleinement cette transition énergétique

La stratégie de développement du port de Port-La Nouvelle se concentre sur cinq axes principaux :

1. Développer Port-La Nouvelle comme hub de la logistique pour le déploiement commercial et l'exploitation des futurs parcs éolien flottant en Méditerranée ;
2. Développer Port-La Nouvelle comme hub Hydrogène Vert : (a) à court terme production et distribution d'hydrogène vert au sein du port et a destination d'usages locaux, (b) à moyen et long terme importation d'hydrogène vert pour la France et l'Europe en provenance des sites de production mondiaux en développement;
3. Renforcer Port-La Nouvelle comme pôle pour vracs liquides et GNL en Méditerranée. Par ailleurs, la SEMOP affiche une ambition claire en positionnant le port de Port-La Nouvelle comme véritable pôle carburants verts et soutage de navires avec carburants verts ;
4. Repositionner Port-La Nouvelle comme Pôle vracs solides et marchandises diverses de référence en Méditerranée, en offrant (i) un accès nautique pour les navires de grande taille et (ii) des installations de manutention dédiés ;
5. Développement de la Zone d'Activité Logistique en cohérence avec la stratégie de développement portuaire et les énergies vertes. La disponibilité limitée du foncier dans la Région offrira un effet positif sur l'économie régionale.

Port-La Nouvelle sera le seul port disposant d'autant d'espace foncier disponible entre Marseille et Barcelone, une situation unique en Europe, offrant plus de 100 ha de zone d'activité.

Port-La Nouvelle est également le seul port avec un hinterland direct et connecté en multimodal aussi vaste ; la Région Occitanie à elle-seule offre une économie de la taille d'un pays comme l'Irlande.

En ce qui concerne la transition énergétique, Port-La Nouvelle est le seul port méditerranéen avec des facilités dédiées pour l'éolien en mer flottant - quais renforcés et espaces logistiques - et situé à proximité du meilleur gisement de vent en Méditerranée occidentale.

Le projet de développement

Le projet de Port-La Nouvelle représente le plus grand investissement portuaire engagé en France depuis « Port 2000 » au Havre.

Les travaux d'extension portuaires ont démarré en 2019 sous maîtrise d'ouvrage régionale avec la construction d'une nouvelle digue nord de 2,5km, le prolongement de la digue sud existante sur 600m et

la construction d'un quai colis lourd de 250m dragué à -11m adossé à un terre-plein de 7ha prévu pour accueillir les deux projets de fermes pilotes éoliennes flottantes à partir de 2022.

La SEMOP poursuit ces travaux d'extension avec la construction d'un nouveau terminal liquide et d'un nouveau terminal marchandise dédié aux vracs solides livrables en 2025, dans un bassin dragué à -16m permettant d'accueillir des navires allant jusqu'à 80,000 tonnes et nécessitant un tirant d'eau de 14,5m. La construction d'un Terminal « vert » dédié aux Energies Marines Renouvelables pour accueillir la construction industrielle de série des projets de fermes commerciales éoliennes flottantes à l'horizon 2026, ajoutant 300m de quai supplémentaires et 23ha de terre-plein à l'infrastructure existante pour les fermes pilotes viendra compléter l'offre portuaire.

La surface globale du port va passer de 60 à 210 hectares et notamment avec la construction et l'aménagement d'une zone d'activité logistique de 70ha à l'arrière du nouvel ensemble portuaire.

Le port cible un trafic de 6 millions de tonnes à l'horizon 2030, soit quatre fois plus qu'en 2021, avec un objectif à terme à hauteur de 12 millions de tonnes, entre 2040 et 2060. Une croissance portée principalement par les nouvelles activités liées à la transition énergétique et l'économie circulaire qui représenteront la moitié du trafic (hydrogène vert, éoliennes en mer, économie circulaire). L'autre moitié sera constituée de colis lourds, d'hydrocarbures, de biocarburants et de vracs solides (céréales, minéraux, engrais, produits forestiers et cimentiers).

Financement

La SEMOP a atteint la clôture financière avec des institutions européennes de premier rang : KBC Bank NV, KfW IPEX-Bank GmbH, MEAG, Edmond de Rothschild Asset Management, et la Caisse d'Épargne du Languedoc-Roussillon.

Les conseillers clés qui ont soutenu la réalisation du projet et son financement étaient 8Advisory comme conseiller financier, Racine Avocats (conseiller juridique de la SEMOP), A&O (conseiller juridique des prêteurs), Atkins Global (conseiller technique des prêteurs), EGIS (conseiller technique de la SEMOP), DsG (conseiller commercial), DNV (conseiller technique et commercial éoliens flottants), KPMG (taxe et comptabilité) et H3P (conseiller modèle financier des prêteurs).

À propos de DEME

DEME est un leader mondial spécialisé dans le dragage, les solutions pour l'industrie de l'énergie offshore, les travaux d'infrastructures maritimes et environnementaux. La société, forte d'un savoir-faire de plus de 140 ans, se situe à l'avant-garde de l'innovation et des nouvelles technologies. À travers sa vision, DEME souhaite développer un avenir durable en apportant des solutions à des défis d'ordre mondial : l'élévation du niveau de la mer, la croissance démographique, la réduction des émissions de CO₂, la pollution des eaux et des sols, ainsi que l'épuisement des minérales. DEME peut s'appuyer sur ses 5000 professionnels hautement qualifiés ainsi que sur une flotte moderne de plus de 100 navires.

<https://www.deme-group.com>

Contact

Vicky Cosemans
cosemans.vicky@deme-group.com +32 3 250 59 22